

Un Peuple – Un But – Une Foi



ANAQ-SUP

- Rapport d'évaluation externe
- Décision du Conseil scientifique de l'ANAQ-Sup



RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

École doctorale

« Etudes de l'Homme et de la Société » (ED ETHOS)

de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) de Dakar

L'équipe d'évaluation :

M. Souleymane Bachir DIAGNE, Professeur Titulaire émérite, Université Columbia (USA),
Président

M. Abdoulaye ANNE, Professeur Titulaire, Laval (Canada), membre

Mme Odile GOERG, Professeure Titulaire émérite, Université Paris Cité, membre

Mme Marième Pollele NDIAYE, Professeure Assimilée, Université Gaston Berger, membre

M. Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (retraité), membre

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
<i>I. INTRODUCTION.....</i>	<i>6</i>
<i>II. PRESENTATION DE L'ECOLE DOCTORALE.....</i>	<i>8</i>
<i>III. APPRECIATIONS GLOBALES (FORME ET FOND) SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION (RAE)</i>	<i>10</i>
<i>IV. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN.....</i>	<i>12</i>
<i>V. APPRECIATIONS DE L'ECOLE DOCTORALE AU REGARD DU REFERENTIEL D'EVALUATION....</i>	<i>15</i>
V.1. Analyse standard par standard	15
Champ d'évaluation 1 : Mission, objectifs et positionnement scientifique de l'École doctorale	15
Standard 1.1. L'École doctorale a précisé ses missions et ses objectifs dans la carte nationale d'offre d'Écoles doctorales	15
Standard 1.2 : La pertinence institutionnelle et nationale de l'école doctorale est établie.....	15
Champ d'évaluation 2 : L'offre de formation doctorale.....	16
Standard 2.1. L'École doctorale offre des formations doctorales ayant des objectifs déterminés et spécifiques.....	16
Standard 2.2. Les formations doctorales sont fonctionnelles et durables.....	16
Standard 2.3. L'offre de formations doctorales fait l'objet de mesures d'assurance qualité.....	16
Standard 2.4. Les formations doctorales entretiennent des relations suivies avec le monde professionnel et/ou socio-économique.....	17
Champ d'évaluation 3 : Organisation, fonctionnement et coopération scientifique de l'École doctorale	17
Standard 3.1. L'École doctorale a une organisation lui permettant de remplir sa mission.....	17
Standard 3.2. L'École doctorale a des principes de gouvernance qui garantissent l'éthique, l'efficacité et la qualité dans l'exercice de ses activités	18
Standard 3.3. L'École doctorale dispose des ressources humaines, financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs.....	18
Standard 3.4. Les conditions de délivrance des attestations et du diplôme de doctorat sont réglementées et publiées	19
Standard 3.5. L'École doctorale promeut la collaboration en son sein et avec les autres écoles doctorales au niveau national et international	19
Champ d'évaluation 4 : Formation des doctorants, encadrement, suivi des thèses et insertion des diplômés	20

Standard 4.1. L'École doctorale propose une offre de formations complémentaires diversifiées à laquelle les doctorants ont recours pour développer, approfondir et diversifier leurs connaissances et leurs compétences et ceci bien au-delà de leur domaine scientifique.	20
Standard 4.2. L'École doctorale s'est dotée d'un dispositif de suivi des travaux de recherche des doctorants.	20
Standard 4.3. L'École doctorale prépare les doctorants à l'insertion professionnelle.	21
Standard 4.4. L'École doctorale organise le suivi et l'insertion professionnelle des docteurs.	21
V.2. Analyse champ par champ	22
Champ d'évaluation 1 : Mission, objectifs et positionnement scientifique de l'École doctorale	22
Champ d'évaluation 2 : L'offre de formation doctorale.....	22
Champ d'évaluation 3 : Organisation, fonctionnement et coopération scientifique de l'École doctorale	22
Champ d'évaluation 4 : Formation des doctorants, encadrement, suivi des thèses et insertion des diplômés.....	23
VI. POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DE L'ÉCOLE DOCTORALE ET DES FORMATIONS DOCTORALES	24
VII. APPRECIATIONS GENERALES DE L'ÉCOLE DOCTORALE	24
VIII. RECOMMANDATIONS POUR L'ÉCOLE DOCTORALE	26
IX. RECOMMANDATION POUR L'ANAQ-Sup.....	29
X. PROPOSITION D'AVIS	30
ANNEXES	31
Annexe 1 : Feuilles d'émargement	31
Annexe 2 : Agenda définitif de la visite sur site	32
Annexe 3 : Éléments de preuves (numériques).....	35

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- BU : Bibliothèque Universitaire
- CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
- CESTI : Centre d'Étude des Sciences et Techniques de l'Information
- CISPAIX : Centre Africain d'Intelligence Stratégique : Paix et Sécurité
- Copil : Comité de Pilotage
- CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique
- DGES : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur
- DCIAQ : Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité
- ED : École Doctorale
- ETHOS : Études de l'Homme et de la Société
- EAD : Enseignement A Distance
- EBAD : École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes
- ENSEPT : École Supérieure d'Enseignement Professionnel et Technique
- ESEA : École Supérieure d'Économie Appliquée
- FASTEF : Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation
- FLSH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- FMPOS : Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie
- GERMES : Groupe d'Étude et de Recherche sur la Marginalité et l'Exclusion Sociale
- GIRCI : Groupe Interdisciplinaire sur les Cultures et les Identités
- GIRMEC : Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Médias et la Communication
- IFAN CAD : Institut Fondamental d'Afrique Noire -Cheikh Anta DIOP
- INSEPS : Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport
- IPDSR : Institut de Formation et de Recherche en Population, Développement et Santé de la Reproduction
- ISM : Institut Supérieur de Management

- LARHISA : Laboratoire de Recherche sur l'Histoire et les Sociétés Africaines
- LARSIC : Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication
- LARTES : Laboratoire de Recherche sur les Transformations Économiques et Sociales
- LFSC : Laboratoire Femmes, Société, Culture
- LMD : Licence, Master, Doctorat
- LPS : Laboratoire Population et Santé
- PATS : Personnels Administratifs Techniques et de Services
- PER : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche
- SS : Secrétaire Scientifique
- UCAD : Université Cheikh Anta Diop
- UCAO : Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
- URICA : Unité de Recherche en Ingénierie Culturelle et Anthropologique

I. INTRODUCTION

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar est la doyenne des universités francophones d'Afrique de l'Ouest. Héritière de de l'École de médecine de l'AOF (Afrique occidentale française) fondée en 1918, puis de l'Institut des Hautes Études (IHE) créé en avril 1950, l'Université de Dakar est établie comme université de plein exercice par le décret du 27 Février 1957, et inaugurée le 9 décembre 1959. Depuis le 30 mars 1987 elle porte le nom prestigieux de Cheikh Anta Diop. "Elle ne doit pas ce statut de doyenne à sa seule ancienneté qui explique que tant d'universitaires, intellectuels et cadres dans tous les domaines, du Sénégal mais aussi d'Afrique et d'ailleurs, aient trouvé en elle, dès les années 1950, une *alma mater*. Elle le doit aussi à une tradition d'excellence sur laquelle a veillé tout particulièrement, durant toute sa présidence, Léopold Sédar Senghor qui lui a donné sa devise : *lux mea lex*, la lumière est ma loi. Aujourd'hui, son long et riche passé vaut toujours à l'Université Cheikh Anta Diop une attractivité et une visibilité internationales réelles. Mais ce ne sera le cas dans l'avenir qu'à la condition d'un renouvellement permanent, du développement soutenu d'une recherche de qualité menée par ses enseignants ainsi que par les doctorants dont ils assurent la formation. En particulier dans le domaine des humanités et des sciences sociales où l'intelligentsia sénégalaise, à différentes époques, s'est traditionnellement distinguée.

C'est en ayant à l'esprit cette exigence majeure que l'équipe d'évaluation externe de l'École doctorale « Études sur l'Homme et la Société » (ETHOS) a entrepris sa mission. Elle a eu également à l'esprit les interrogations précises avec lesquelles une telle mission devait être abordée. Elles portent, d'une part, sur le taux d'encadrement des doctorants et doctorantes, les infrastructures mises à leur disposition, la documentation à laquelle ils ont accès, les ressources financières qui leur sont allouées. Elles portent, d'autre part, sur la nature même de la recherche qui est conduite dans les différentes composantes de l'École doctorale ETHOS : il s'agit de savoir en particulier si celle-ci remplit véritablement l'exigence d'interdisciplinarité qui est souvent une condition essentielle de l'innovation et si elle est extravertie ou non dans ses thèmes (en particulier si son financement est extérieur et conditionnel).

Ce rapport présente la substance des entretiens que l'équipe d'évaluation a eus, autour de ces interrogations et en se basant aussi sur l'évaluation interne qui lui a été soumise, avec les enseignants-chercheurs, les doctorants et le personnel administratif et technique. Il répond à la question de la conformité des activités de l'école doctorale aux standards établis. Il propose enfin des conclusions et des recommandations à l'attention des responsables des formations ainsi qu'à celle de l'ANAQ-Sup.

II. PRESENTATION DE L'ECOLE DOCTORALE

L'École Doctorale « Études de l'Homme et de la Société » (ED ETHOS) est créée par l'arrêté rectoral n°1344 du 24 juillet 2008. Elle est structurée en **3 mentions** (Sociétés, Histoire et Patrimoine; Société et Développement ; et Théories de la connaissance et modélisation), pour **8 formations doctorales** (Société, Temps, Espace, Patrimoine ; Sciences Sociales Appliquées au Développement ; Population, Développement et Santé ; Société, Espace, Culture ; Éducation et formation ; Philosophie et Rationalités ; Information Documentaire Communication et Médias ; Didactique des mathématiques) et une **trentaine** de laboratoires. Ceux-ci sont pour la plupart assez dynamiques : Laboratoire de Recherche sur les Transformations Économiques et Sociales (LARTES), Groupe Interdisciplinaire sur les Cultures et les Identités (GIRCI), Groupe d'Étude et de Recherche sur la Marginalité et l'Exclusion Sociale (GERMES), Laboratoire de Recherche sur l'Histoire et les Sociétés Africaines (LARHISA), Unité de Recherche en Ingénierie Culturelle et Anthropologique (URICA), Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication (LARSIC), etc.. Mais il faut noter que quelques-uns sont aujourd'hui en état de léthargie : Laboratoire Femmes, Société, Culture (LFSC), Laboratoire Population et Santé (LPS), etc.

Pour assurer l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité de ses formations, l'ED fédère des facultés (Lettres et Sciences Humaines : FLSH ; Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie : FMPOS ; Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation), des Écoles (École Supérieure d'Économie Appliquée : ESEA ; École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes : EBAD ; École Supérieure d'Enseignement Professionnel et Technique : ENSEPT) et des Instituts (Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport : INSEPS ; Institut Fondamental d'Afrique Noire -Cheikh Anta DIOP : IFAN CAD ; Institut de Formation et de Recherche en Population, Développement et santé de la Reproduction ; Centre d'Étude des Sciences et Techniques de l'Information : IPDSR) de l'UCAD, mais aussi des établissements privés (Institut Supérieur de Management : ISM ; Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest : UCAO ; Centre Africain d'Intelligence Stratégique : Paix et Sécurité : CISPAIX).

L'ED s'est fixée, entre autres, les missions suivantes :

- organiser la formation des doctorants ;
- assurer la coordination entre les différentes composantes de l'école ;
- améliorer les conditions de travail et d'encadrement des doctorants ;
- développer l'internationalisation de la formation et de la recherche ;
- contribuer à la promotion de la recherche ;
- contribuer au développement de la société (service à la communauté) ;
- négocier et gérer des allocations de recherche ;
- aider à l'insertion professionnelle des docteurs.

Pour la mise en œuvre de ses missions, l'ED s'est dotée d'un système de gouvernance articulé autour d'un Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) qui oriente la gouvernance de l'ED et où sont représentées toutes les parties prenantes de l'École Doctorale (responsables des formations doctorales, responsables d'unités ou d'équipes de recherche, enseignants-chercheurs ou chercheurs, étudiants, personnalités extérieures à l'ED). L'ED est dirigée par un Directeur qui préside le CSP, et qui a pour mission de mettre en œuvre la politique pédagogique et scientifique de l'ED et d'en assurer la gestion financière entre autres. Il est assisté d'un Comité de Pilotage (Copil) et d'un Secrétaire Scientifique. Ce dernier est désigné par le Conseil scientifique et pédagogique, et sur proposition du Directeur de l'ED.

Les activités d'enseignement (transversal et spécifique) et de recherche sont conduites au niveau des formations doctorales et des laboratoires, avec la coordination et l'appui de l'ED et des partenaires socio-économiques et institutionnels.

III. APPRECIATIONS GLOBALES (FORME ET FOND) SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION (RAE)

Le rapport d'auto-évaluation est globalement bien présenté, même si sa qualité pouvait être améliorée, aussi bien dans le fond que dans la forme. La démarche méthodologique (en cinq étapes) utilisée nous semble appropriée et conforme aux instructions de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup). En revanche, la rédaction aurait été plus cohérente si le modèle de présentation des formations doctorales, des laboratoires et des équipes de recherches avait été harmonisé. Cette rédaction fait apparaître la difficulté rencontrée par les rapporteurs pour se conformer au référentiel, alors que les instances de gouvernance, d'enseignement et de recherche ont été mises en place bien avant qu'ils en prennent connaissance. Certains laboratoires existaient avant même la réforme du système Licence-Master-Doctorat (LMD). Les éléments de preuve, lorsqu'ils existent dans la pratique, auraient pu être formulés explicitement. C'est par exemple le cas pour les comités de suivi de thèse qui dans les faits peuvent superviser un doctorant mais sans qu'il y ait un arrêté ou une note qui les institue officiellement.

Par ailleurs, la cohérence dans le traitement des données est à améliorer. Ainsi la grande variabilité des pratiques selon les formations et les laboratoires tient à l'absence d'un manuel de procédures, notamment pour les réinscriptions et les délais fixés à l'organisation des soutenances après le dépôt du manuscrit par le doctorant. En effet, au-delà de la durée légale d'inscription, le doctorant est rayé des listes, alors que 2 à 10 ans après, il peut revenir et s'inscrire, ce qui influe sur les statistiques de l'ED et de la scolarité. Il en est de même pour l'instabilité des structures de gouvernance de la formation, notamment pour ce qui est des dénominations des formations ou des laboratoires, suite au décès ou au départ à la retraite du responsable-promoteur. Sur ce point, le *tableau 1* intitulé *État des lieux de l'encadrement doctoral* (p. 168) devrait être revu.

L'organigramme de l'ED est muet sur les lieux d'élaboration de la recherche : les équipes et les laboratoires. D'ailleurs, le rapport l'est aussi sur les moyens matériels (logiciels, plateformes, drones, etc.), humains (rang A, techniciens et ingénieurs) et financiers (partenariat et projets

développés avec des bailleurs, subventions reçues, appels à projets répondus et gagnés, etc.) des laboratoires.

Sur le plan de la forme, des tableaux ont été intégrés dans le document (p.52 à 102 : *Tableau des inscrits par formation doctorale les cinq dernières années (2021-2025)*, p.103 à 112 : *Tableau des thèses soutenues par formation doctorale et par laboratoire entre 2009 et 2025*) qui auraient dû se trouver en annexe. À la page 34, il faudra actualiser la liste des responsables de formation et de laboratoire. Au moment du dépôt du rapport d'auto-évaluation, certains enseignants étaient à la retraite, d'autres n'étaient plus de ce monde. Le document aurait pu être moins volumineux car certains tableaux sont redondants : *Formations doctorales de l'ED-ETHOS* (p 21) ; *Offre de Formation et Laboratoires* (p 34) ; *Formations doctorales et laboratoires* (p 35). Les graphiques qui illustrent le rapport permettent d'en faciliter la lecture, mais certains de ces graphiques sont malheureusement presque illisibles (p 135 à 139).

Les illustrations, par exemple les tableaux, devraient être numérotées de façon continue et par catégorie . D'ailleurs, beaucoup de ces tableaux ne portent ni titre ni numéro (p 178, 179). De même, il ressort de l'analyse du rapport, la présence de nombreux doublons, des documents non datés, et certaines pièces mal identifiées ou incorrectement intitulées. Par ailleurs, certains éléments de preuves mis à disposition sont relativement récents (datée de 2024, voire de 2025), ce qui laisse supposer, le cas échéant, une période d'application relativement courte des dispositifs concernés.

Aussi, quelques incohérences ont échappé à la vigilance du comité de pilotage : par exemple, à la page 33, le tableau sur les unités d'enseignement spécifiques présente un total qui ne peut faire 15 comme indiqué, même si le texte explique bien quels sont les crédits que doit valider le doctorant.

IV. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN

La visite a démarré par la cérémonie protocolaire qui a permis aux autorités institutionnelles représentées par la vice-rectrice chargée de la vie et de la qualité, représentant le recteur et l'équipe d'experts représentée par le Pr Diagne (annexe 1) de s'accorder sur les objectifs de la mission et l'agenda initial qui ne sera que très légèrement modifié vers la fin de la mission (annexe 2). Ensuite, le Directeur de l'ED ETHOS a introduit son secrétaire scientifique pour présenter l'ED.

L'organisation et le déroulement de la visite se sont très bien passés. Les conditions d'accueil et de travail ont été les meilleures possibles. Les entretiens que nous avons eus avec les responsables de formation et de laboratoire, des enseignants, des étudiants, des membres du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATs), ont parfois dépassé le temps prévu, mais à chaque rencontre, nous avons trouvé les équipes attendant notre venue. L'équipe de coordination, le Directeur et son secrétaire scientifique ont joué un rôle déterminant dans la bonne planification. En revanche, la mise à disposition de certains éléments de preuves (entre la pratique et les éléments le justifiant) ne s'est pas toujours faite en temps voulu. Il avait également été indiqué que des éléments de preuve complémentaires nous seraient communiqués lors de la mission ; éléments que nous avons effectivement reçus et dans plusieurs boîtes d'archives ; cependant, celles-ci n'étaient ni classées ni structurées, ce qui a rendu leur exploitation particulièrement difficile dans le temps limité imparti à l'évaluation.

La visite a permis aussi de comparer le rapport aux réalités sur le terrain. Les appréciations des doctorants se sont révélées plus contrastées que ce qui est écrit, selon les formations et les laboratoires d'accueil. Les problèmes soulevés portent notamment sur les conditions d'encadrement et de financement de la recherche, les lenteurs dans les procédures menant à la soutenance et à la délivrance des attestations, ainsi que la politique d'insertion des nouveaux docteurs. L'École doctorale se dit dotée de personnel administratif, technique et de service qualifié et suffisant, à la suite de leur affectation par le rectorat, mais sur le terrain et au niveau

des laboratoires, un tel personnel, essentiel pour accompagner techniquement les chercheurs et les doctorants, ne nous a pas été présenté.

Nous avons rencontré les huit (8) responsables de formations doctorales, alors que sur la trentaine de laboratoires que compte l'ED nous n'avons rencontré que treize directeurs ou leurs représentants.

Une des conclusions tirées de notre visite est la nécessité de mettre un terme à la duplication des mêmes thématiques dans plusieurs formations en fusionnant certains laboratoires, pour une plus grande masse critique, et pour plus d'efficacité, et en donnant plus de responsabilités aux équipes de recherche. En effet, à l'exception des laboratoires LARSIC (Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication), GIRMEC (Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Médias et la Communication), GIRCI (Groupe Interdisciplinaire sur les Cultures et les Identités) et URICA (Unité de Recherche en Ingénierie Culturelle et Anthropologique), la plupart des structures dépendent essentiellement de la subvention de l'État (du rectorat) pour fonctionner. Pourtant, ces laboratoires disposent d'un réel potentiel de production de services susceptible de générer des ressources propres et d'améliorer les conditions de travail des doctorants, en particulier ceux qui, dépassant la limite d'âge requise, ne peuvent prétendre à une bourse et se trouvent contraints de travailler pour subvenir à leurs besoins et financer leur recherche.

La visite a permis une meilleure compréhension de la question du **financement** de la thèse, ainsi que celle de la **gestion de sa durée**. En effet, les travailleurs et les doctorants âgés de plus de 35 ans sont exclus des bourses de l'État, alors que très peu parmi eux sont au courant et répondent aux appels à subvention de l'ED. La plupart des laboratoires ne dispose pas de locaux fonctionnels et de bureaux pour les doctorants. Les professionnels et les fonctionnaires pour qui il n'est pas prévu de réduction horaire ont moins de temps à consacrer à la recherche doctorale.

Dans la pratique, lorsque le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) est à la retraite il continue d'assurer l'encadrement des doctorants, mais il nous a été donné de constater les problèmes qui se posent en cas de décès du directeur de thèse, même si on nous a indiqué l'existence d'une procédure officielle pour faire face à ce genre de situation. L'instabilité de l'année universitaire a aussi un impact sur la gestion de la durée des thèses. Pour beaucoup de

doctorants, la recherche « sociale » (celle d'un emploi, en particulier) a priorité sur celle académique.

Un problème majeur exposé par les doctorants est celui de leur accès à des plateformes de documentation, alors même que les responsables de la Bibliothèque Universitaire (BU) confirment (par la voix de M. Diouf par exemple) qu'un abonnement à ces plateformes existe bel et bien. Il s'avère que l'essentiel des étudiants ne sont pas bien conscients qu'ils doivent utiliser leur adresse électronique de l'UCAD (à l'exclusion de toute autre) pour pouvoir accéder aux nombreuses et coûteuses bases (*Sciences direct*, *scopus*, *archi* ouvertes nationales, *openEdition*, *aguali*, *liens*) auxquelles la BU est abonnée. Dans les feuilles d'émargement, aucun étudiant n'a indiqué une adresse électronique institutionnelle de l'Université.

La Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (DCIAQ) a joué aussi un rôle important dans le bon déroulement de la mission ; et c'est son Directeur qui a clôturé notre séjour à l'UCAD, après le point oral du Président du comité des experts et la réaction du directeur de l'ED-ETHOS.

V. APPRECIATIONS DE L'ÉCOLE DOCTORALE AU REGARD DU REFERENTIEL D'ÉVALUATION

V.1. Analyse standard par standard

Champ d'évaluation 1 : Mission, objectifs et positionnement scientifique de l'École doctorale

Standard 1.1. L'École doctorale a précisé ses missions et ses objectifs dans la carte nationale d'offre d'Écoles doctorales

Remarques :

L'École Doctorale Études sur l'Homme et la Société (ED-ETHOS) a décliné ses missions conformément à l'article 8 du décret n° 2012-1116 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de doctorat. En outre, l'article 3 de l'arrêté rectoral n° 1339 du 24 juillet 2008 portant création et organisation de l'ED-ETHOS précise les objectifs qui lui sont assignés. Ces informations sont disponibles sur son site internet (<https://ethos.ucad.sn/>). Des efforts sont faits pour promouvoir la pluridisciplinarité, notamment avec l'organisation de trois séminaires transversaux destinés aux doctorants : méthodes, informatique et anglais. Le séminaire de méthodologie est animé de manière rotative par des enseignants issus des disciplines représentées au sein de l'ED.

Standard atteint

Standard 1.2 : La pertinence institutionnelle et nationale de l'école doctorale est établie.

Remarques :

Les missions de l'École Doctorale ETHOS sont alignées avec celles de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) à travers le décret n° 2021-1500 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD. Ces missions sont aussi inscrites en parfaite cohérence avec le Plan Stratégique de l'UCAD 2019-2023. La particularité de l'école doctorale ETHOS réside dans la pluralité de ses formations doctorales ancrées dans les sciences humaines et sociales. Plusieurs disciplines sont représentées : histoire, philosophie, géographie, éducation, etc.

Standard atteint

Champ d'évaluation 2 : L'offre de formation doctorale

Standard 2.1. L'École doctorale offre des formations doctorales ayant des objectifs déterminés et spécifiques.

Remarques :

ETHOS est composée de 29 laboratoires répartis dans 8 formations doctorales : Société, Temps, Espace, Patrimoine ; Sciences Sociales appliquées au Développement ; Population, Développement et Santé ; Société, Espace, Culture ; Éducation et Formation ; Didactique des Mathématiques ; Philosophie et Rationalités ; Information, Documentaire, Communication et Médias. Les objectifs de chaque formation doctorale ainsi que la présentation de l'offre de formation de l'ED sont visibles sur le site internet (<https://ethos.ucad.sn/>). Notons que c'est la seule ED au Sénégal qui propose un doctorat en philosophie.

Standard atteint

Standard 2.2. Les formations doctorales sont fonctionnelles et durables.

Remarques :

Les listes d'inscriptions en thèse permettent de constater que dans toutes les formations doctorales, il y a des étudiants régulièrement admis, même s'il existe de fortes disparités selon les laboratoires. Des soutenances sont aussi régulièrement organisées : 224 ont eu lieu entre 2009 et 2025.

Standard atteint

Standard 2.3. L'offre de formations doctorales fait l'objet de mesures d'assurance qualité

Remarques :

Dans le cadre du bon fonctionnement de son conseil scientifique et pédagogique, ETHOS a mis en place une cellule qualité composée de membres du CSP, d'une représentante du personnel administratif et d'un étudiant. Le CSP est organisé en sous-commissions : la cellule qualité ; le comité de pilotage ; et la commission des enseignements transversaux. La cellule qualité a piloté

la réalisation de l'auto-évaluation de l'ED. En plus de ces commissions, des comités *ad hoc* de médiation sont érigés pour le traitement de problèmes ponctuels.

Standard atteint

Standard 2.4. Les formations doctorales entretiennent des relations suivies avec le monde professionnel et/ou socio-économique

Remarques :

La plupart des jeunes doctorants effectuent des vacations dans les différentes facultés et instituts de l'UCAD et d'autres universités nationales, favorisant ainsi une première immersion dans l'enseignement supérieur. Des conventions de partenariat sont signées avec des institutions internationales telles que l'UNESCO, qui participent activement aux activités scientifiques et pédagogiques de l'École Doctorale. En règle générale, les initiatives sont davantage le fait des laboratoires que des formations doctorales. En outre, elles sont généralement portées par des individualités.

Standard atteint

Champ d'évaluation 3 : Organisation, fonctionnement et coopération scientifique de l'École doctorale

Standard 3.1. L'École doctorale a une organisation lui permettant de remplir sa mission

Remarques :

L'École doctorale fonctionne conformément aux textes le régissant. Par ailleurs, bien qu'un comité de suivi de thèse soit en place, sa formalisation et son extension à l'ensemble des formations doctorales demeurent nécessaires

Standard atteint

Standard 3.2. L'École doctorale a des principes de gouvernance qui garantissent l'éthique, l'efficacité et la qualité dans l'exercice de ses activités

Remarques :

Conformément au chapitre VI de l'arrêté portant création de l'École doctorale et à l'article 2 du règlement intérieur, l'ED-ETHOS est structurée selon les dispositions des textes en vigueur (organigramme de l'ED-ETHOS). Son organisation obéit aux règles de bonne gouvernance qualité, en séparant les procédures administratives des procédures pédagogiques.

La politique de sélection des doctorants est rigoureuse : après l'appel à candidatures, les dossiers retenus sont auditionnés puis classés. Lors de leur inscription en première année, les doctorants et leurs encadreurs signent la charte des thèses. Il n'existe pas de politique de bourses définie par ETHOS ; néanmoins, des appels à subvention sont réalisés pour offrir aux doctorants l'opportunité de financer leurs travaux.

L'ED comporte également une commission de médiation ad hoc, chargée de la gestion et du règlement d'éventuels conflits au sein de l'école doctorale. Sa composition est adaptée selon la nature du conflit.

Toutefois, si ces principes existent, la mise en œuvre révèle des manquements sur deux plans : d'une part, la gestion de la durée des thèses ; d'autre part, les pratiques de recherche de financements, tributaires de la capacité variable des laboratoires à mobiliser soutiens et partenariats.

Standard atteint

Standard 3.3. L'École doctorale dispose des ressources humaines, financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs.

Remarques :

L'ED-ETHOS dispose de divers moyens matériels pour son fonctionnement : les équipements du local abritant la direction (mobiliers de bureau, matériels informatiques, imprimante de posters, vidéoprojecteurs, armoires de rangement, etc.). Elle bénéficie également des équipements des différents laboratoires et structures de recherche qui la composent. Pour assurer un fonctionnement optimal, l'ED-ETHOS a en outre désigné un régisseur et un secrétaire scientifique, qui assistent le Directeur pour certaines tâches administratives. L'UCAD met à la disposition de

chaque école doctorale des ressources financières pour la réalisation des missions qui lui sont assignées. La subvention de l'État s'élève à dix millions (10 000 000 F CFA). Celle-ci est consolidée par les subventions de partenaires comme l'UNESCO.

Concernant l'encadrement, l'ED-ETHOS compte 27 professeurs titulaires, dont beaucoup sont à la veille de leur retraite, et 32 maîtres de conférences CAMES, répartis entre les différentes formations doctorales. Ce potentiel demeure insuffisant au regard du nombre de doctorants. Il est également manifeste que le financement reste insuffisant. Néanmoins, le personnel administratif, par son dévouement et sa collégialité, pallie certaines de ces insuffisances.

Standard atteint

Standard 3.4. Les conditions de délivrance des attestations et du diplôme de doctorat sont réglementées et publiées

Remarques :

La délivrance du diplôme et des attestations de doctorat est régie par le décret n° 2012-1116 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de doctorat et par le règlement intérieur de l'école doctorale. Les attestations sont délivrées dans les délais, mais le temps entre le dépôt de la thèse finale et la soutenance peut s'étirer.

Standard atteint

Standard 3.5. L'École doctorale promeut la collaboration en son sein et avec les autres écoles doctorales au niveau national et international

Remarques :

Cette coopération contribue notamment à garantir une composition équilibrée et pertinente des jurys de thèse. Elle se manifeste également par la mobilité internationale et la co-organisation de colloques scientifiques avec des universités françaises, ivoiriennes ainsi qu'avec des universités locales telles que l'Université Gaston Berger. Le fait que le Directeur d'ETHOS assure également la direction du Collège des écoles doctorales de l'UCAD illustre le caractère structurant de cette collaboration.

Standard atteint

Champ d'évaluation 4 : Formation des doctorants, encadrement, suivi des thèses et insertion des diplômés

Standard 4.1. L'École doctorale propose une offre de formations complémentaires diversifiées à laquelle les doctorants ont recours pour développer, approfondir et diversifier leurs connaissances et leurs compétences et ceci bien au-delà de leur domaine scientifique.

Remarques :

Chaque année, l'École doctorale ETHOS propose à ses doctorants un dispositif de formation structuré. Celui-ci articule des enseignements disciplinaires spécialisés, en lien direct avec les axes de recherche des laboratoires. Il comprend également des formations transversales et professionnelles visant à renforcer les compétences méthodologiques, éthiques et pratiques des doctorants. À l'ED-ETHOS, ces formations sont valorisées à hauteur de 180 crédits sur l'ensemble du parcours doctoral

Standard atteint

Standard 4.2. L'École doctorale s'est dotée d'un dispositif de suivi des travaux de recherche des doctorants.

Remarques :

L'École doctorale ETHOS a institué un dispositif structuré de suivi des thèses reposant sur le Comité de Suivi de Thèse (CST), conformément aux textes réglementaires encadrant les études doctorales. Le CST constitue une instance essentielle d'évaluation et d'accompagnement du doctorant tout au long de son parcours. Toutefois, dans la pratique, le nombre de comités de suivi effectivement opérationnels demeure très limité : à titre illustratif, seuls trois comités de suivi de thèse sont fonctionnels en 2023-2024 pour un effectif de plus de 700 doctorants.

Standard non atteint

Standard 4.3. L'École doctorale prépare les doctorants à l'insertion professionnelle.

Remarques :

L'École doctorale encourage la recherche de stages à l'extérieur et offre aux doctorants la possibilité d'effectuer des vacations, dans un cadre à encadrer. ETHOS s'investit également dans le service à la communauté, notamment à travers des actions de conservation des archives d'une école primaire située à Khombole.

Standard atteint

Standard 4.4. L'École doctorale organise le suivi et l'insertion professionnelle des docteurs.

Remarques :

Si l'École doctorale dispose d'un répertoire partiel de ses docteurs ainsi que d'un groupe WhatsApp facilitant les échanges, elle ne dispose pas encore d'un dispositif formalisé de suivi de l'insertion professionnelle des docteurs. Cette question est actuellement prise en charge au niveau institutionnel.

Standard non atteint

V.2. Analyse champ par champ

Champ d'évaluation 1 : Mission, objectifs et positionnement scientifique de l'École doctorale

Forces : Le positionnement scientifique de l'École doctorale est large et couvre une grande diversité disciplinaire. L'interdisciplinarité et la transversalité sont clairement affirmées dans ses orientations. Certains laboratoires bénéficient d'une insertion internationale à travers des projets et des partenariats actifs.

Faiblesses : La dispersion disciplinaire peut nuire à la lisibilité et à l'identité scientifique propre de l'École doctorale. Des chevauchements existent parfois entre l'interdisciplinarité interne aux laboratoires et la transversalité portée par l'ED. La visibilité scientifique globale demeure insuffisamment structurée, notamment en matière de publications et de valorisation des revues et bases de données.

Recommandations : Il conviendrait de formaliser davantage l'identité scientifique spécifique de l'ED. Une stratégie commune de valorisation des publications pourrait être développée. La mutualisation et la meilleure visibilité des ressources documentaires mériteraient d'être renforcées.

Champ d'évaluation 2 : L'offre de formation doctorale

Forces : L'offre de formation doctorale est large et organisée autour de trois mentions. Des formations transversales et des doctoriales sont régulièrement proposées. L'encadrement croisé favorise l'ouverture interdisciplinaire.

Faiblesses : Des disparités importantes apparaissent entre les formations en termes d'effectifs et de moyens. Certaines offres internes aux laboratoires entraînent des redondances. L'organisation de séminaires communs à grande échelle demeure compliquée à mettre en place.

Recommandations : Une rationalisation de l'offre permettrait de limiter les doublons. La mise en place d'un calendrier commun structuré des séminaires renforcerait la cohérence d'ensemble. L'élaboration de tableaux de bord par formation faciliterait un pilotage différencié et plus précis.

Champ d'évaluation 3 : Organisation, fonctionnement et coopération scientifique de l'École doctorale

Forces : La gouvernance apparaît globalement cohérente et conforme aux exigences institutionnelles. Plusieurs laboratoires se distinguent par leur dynamisme scientifique et leur insertion dans des réseaux internationaux. L'École doctorale participe à des activités de service à la communauté.

Faiblesses : L'implication des établissements partenaires demeure variable. De fortes inégalités existent entre laboratoires quant aux ressources disponibles et à la capacité de soutien aux doctorants. La circulation de l'information à l'échelle de l'ED pourrait être améliorée.

Recommandations : Les mécanismes de coordination entre laboratoires gagneraient à être renforcés. L'implication des établissements partenaires pourrait être davantage formalisée. Des efforts sont à faire pour stimuler la circulation dans le cadre de la communication interne.

Champ d'évaluation 4 : Formation des doctorants, encadrement, suivi des thèses et insertion des diplômés

Forces : Certaines formations ont mis en place de bonnes pratiques, notamment des comités de suivi et un encadrement régulier. Les encadrants manifestent un engagement réel malgré une charge de travail importante.

Faiblesses : Le taux d'encadrement est inégal selon les formations, avec des situations de surcharge. La durée moyenne des thèses demeure élevée. Le dispositif de suivi des doctorants n'est pas structuré de manière systématique et les données longitudinales font défaut. Les financements disponibles sont insuffisants pour répondre aux besoins de terrain et aux exigences matérielles de certaines recherches. Les taux d'abandon ne sont pas documentés de manière précise. Les données relatives à l'insertion professionnelle restent lacunaires.

Recommandations : La généralisation des « Comités de Suivi de Thèse » serait souhaitable. La mise en place d'un système numérique intégré de suivi des doctorants apparaît nécessaire. La production régulière d'indicateurs relatifs à la durée des thèses, aux abandons et à l'insertion professionnelle permettrait un meilleur pilotage. Une stratégie de financement dédiée aux doctorants devrait être développée. La création d'un observatoire de l'insertion professionnelle des diplômés renforcerait l'évaluation des parcours doctoraux.

VI. POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DE L'ÉCOLE DOCTORALE ET DES FORMATIONS DOCTORALES

L'École doctorale ETHOS se caractérise par une envergure importante, tant par le nombre de formations doctorales que par le volume de doctorants inscrits, supérieur à 1200 sur la période 2021-2025.

L'analyse des forces et faiblesses identifiées champ par champ révèlent une tension structurelle entre l'ampleur de l'École doctorale et sa capacité de pilotage. La richesse disciplinaire, la dynamique scientifique de certains laboratoires et l'engagement des équipes apparaissent comme des atouts majeurs. Toutefois, la taille de l'ED génère des disparités, des difficultés d'encadrement et des fragilités en matière de suivi et de pilotage par les données.

VII. APPRECIATIONS GENERALES DE L'ÉCOLE DOCTORALE

À l'issue d'une analyse transversale portant sur l'ensemble des champs et standards d'évaluation, le niveau global de conformité de l'École doctorale au référentiel de l'ANAQ-Sup peut être jugé globalement satisfaisant. Cette appréciation repose sur la cohérence manifeste entre les orientations de gouvernance de l'École doctorale, son offre de formation doctorale, les ressources mobilisées et son environnement scientifique.

L'examen des dispositifs existants met en évidence une articulation relativement harmonieuse entre les structures de pilotage, les programmes de formation et les dynamiques de recherche, ce qui témoigne d'un effort réel d'alignement avec les exigences du référentiel national d'assurance qualité. Toutefois, cette cohérence structurelle demeure fragilisée par l'insuffisance des ressources humaines et financières disponibles. À moyen et long terme, cette contrainte pourrait compromettre la capacité de l'École doctorale à garantir de manière durable la qualité et la pertinence de ses formations doctorales, ainsi que l'efficacité de ses missions d'encadrement scientifique.

Par ailleurs, bien que la gouvernance de l'École doctorale apparaisse globalement efficiente, l'absence d'un dispositif structuré, intégré et systématique de suivi des doctorants constitue une limite majeure de sa gestion académique. En effet, le manque d'outils formalisés permettant de suivre les inscriptions, la progression académique, la soutenance des thèses et la diplomation entrave la production d'indicateurs fiables et comparables. Cette situation limite la capacité de l'École doctorale à analyser finement les trajectoires doctorales, à apprécier l'efficacité des dispositifs d'encadrement et à orienter ses décisions stratégiques sur la base de données probantes.

Cette carence fragilise également l'évaluation interne, dans la mesure où l'École doctorale ne dispose pas d'instruments adéquats pour documenter de manière rigoureuse la performance de

ses formations doctorales, notamment en ce qui concerne la durée des études, les taux d'abandon, les taux de réussite et l'insertion professionnelle des diplômés.

La mise en place d'un mécanisme de suivi reposant sur des données longitudinales, désagrégées et régulièrement mises à jour permettrait non seulement d'améliorer la qualité du pilotage académique, mais aussi de renforcer la culture de l'évaluation au sein de l'École doctorale. Un tel dispositif faciliterait, par exemple, la production de tableaux de bord synthétiques par formation, la réalisation d'analyses comparatives ou de croisements statistiques selon différents critères (discipline, genre, statut, durée des études, type d'encadrement, etc.), et contribuerait ainsi à une prise de décision plus éclairée et à une amélioration continue de la qualité des formations doctorales.

VIII. RECOMMANDATIONS POUR L'ÉCOLE DOCTORALE

Les recommandations formulées ci-dessous résultent d'une synthèse des constats établis au regard des standards analysés dans chacun des quatre champs d'évaluation du référentiel de l'ANAQ-Sup. Elles visent à consolider les acquis observés (forces), à corriger les limites identifiées (faiblesses) et à renforcer la capacité de l'École doctorale à assurer durablement la qualité de ses missions de formation et de recherche.

1. Mission, objectifs et positionnement scientifique de l'École doctorale

L'analyse du champ d'évaluation 1 met en évidence que les missions et les objectifs de l'École doctorale sont clairement définis (Standard 1.1) et que leur pertinence est établie tant au regard des priorités institutionnelles que des orientations nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche (Standard 1.2). Ce positionnement scientifique contribue à la lisibilité de l'École doctorale et à la cohérence de son action dans l'écosystème académique.

Recommandation 1

L'équipe d'évaluation recommande à l'École doctorale de consolider les acquis de ce champ en veillant au maintien et à l'actualisation régulière de ses missions, objectifs et orientations scientifiques, afin d'en garantir la cohérence, la pertinence et l'alignement durable avec les politiques institutionnelles et nationales.

2. Offre de formation doctorale

Concernant le champ d'évaluation 2, il ressort que l'École doctorale propose des formations doctorales reposant sur des objectifs clairement définis et spécifiques (Standard 2.1). Ces formations apparaissent globalement fonctionnelles et plus ou moins durables (Standard 2.2), font l'objet de dispositifs d'assurance qualité (Standard 2.3) et, pour une partie d'entre elles, entretiennent des relations structurées avec le monde professionnel et socio-économique (Standard 2.4). Ces éléments témoignent d'une volonté d'adapter l'offre de formation aux exigences scientifiques et aux besoins du marché du travail.

Recommandation 2

L'équipe d'évaluation recommande à l'École doctorale de pérenniser et d'approfondir les dispositifs existants, en renforçant notamment l'articulation entre l'offre de formation, les

mécanismes d'assurance qualité et les partenariats avec les acteurs socio-économiques, afin de garantir la pertinence et la compétitivité de ses formations doctorales.

3. Organisation, fonctionnement et coopération scientifique

L'évaluation du champ 3 montre que l'École doctorale dispose d'une organisation institutionnelle lui permettant de remplir sa mission (Standard 3.1) et qu'elle s'appuie sur des principes de gouvernance favorisant l'éthique, l'efficacité et la qualité de ses activités (Standard 3.2). Elle mobilise des ressources humaines, financières et matérielles en adéquation avec ses objectifs (Standard 3.3), tandis que les conditions de délivrance des attestations et du diplôme de doctorat sont réglementées et publiées (Standard 3.4). Par ailleurs, l'École doctorale encourage la coopération scientifique interne et externe, aux niveaux national et international (Standard 3.5).

Recommandation 3

L'équipe d'évaluation recommande à l'École doctorale de consolider son modèle organisationnel et ses mécanismes de gouvernance, tout en renforçant ses stratégies de coopération scientifique et de mobilisation des ressources, afin de soutenir durablement la qualité de ses activités de formation et de recherche. Aussi, l'ED gagnerait en efficacité et en lisibilité si l'ensemble des pratiques avaient été harmonisées et consignées dans un manuel de procédures, mis à la disposition des acteurs de l'École.

4. Formation des doctorants, encadrement, suivi des thèses et insertion des diplômés

L'analyse du champ d'évaluation 4 met en évidence que l'École doctorale propose une offre de formations complémentaires diversifiée, permettant aux doctorants de développer et d'élargir leurs compétences au-delà de leur domaine scientifique (Standard 4.1). En outre, certaines formations doctorales intègrent des dispositifs visant à préparer les doctorants à l'insertion professionnelle (Standard 4.3).

Toutefois, des limites ont été relevées concernant l'absence d'un dispositif structuré et systématique de suivi des travaux de recherche des doctorants (Standard 4.2), des lenteurs dans la procédure de soutenance (difficultés de constituer les jurys) et l'insuffisance des mécanismes formalisés de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés (Standard 4.4).

Recommandation 4

L'équipe d'évaluation recommande à l'École doctorale :

- de maintenir les acquis relatifs à la diversification de l'offre de formation et aux dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle ;
- de mettre en place un dispositif intégré de suivi des parcours doctoraux, couvrant l'inscription, la progression des travaux de recherche, la soutenance et la diplomation ;
- de répertorier les compétences en rang A dans la diaspora et dans toutes les universités sénégalaises, sur la base des résultats annuels du CAMES ;
- de structurer un mécanisme de suivi de l'insertion professionnelle des docteurs, fondé sur des indicateurs fiables et des données longitudinales, afin d'évaluer l'impact des formations doctorales et d'améliorer le pilotage stratégique de l'École doctorale.

IX. RECOMMANDATION POUR L'ANAQ-Sup

À l'issue du processus d'évaluation, l'équipe d'experts formule un ensemble de recommandations visant à renforcer la qualité, la cohérence et l'efficacité des dispositifs d'évaluation, ainsi qu'à faciliter l'organisation et le déroulement des missions d'évaluation ultérieures. Ces recommandations à l'ANAQ-Sup concernent les différentes étapes de préparation, de conduite et de capitalisation des missions d'évaluation.

L'équipe d'experts invite l'ANAQ-Sup à porter une attention particulière aux dimensions suivantes :

1. Préparation des évaluateurs

L'équipe recommande de doter les missions d'évaluation d'un barème d'appréciation harmonisé et partagé, permettant d'évaluer de manière plus objective et comparable le niveau d'atteinte des standards. À défaut, il serait pertinent d'inviter systématiquement les équipes d'évaluation à élaborer, en amont de la mission, un référentiel commun d'appréciation. Une telle démarche contribuerait à renforcer la cohérence des jugements évaluatifs, la transparence des décisions et la fiabilité des résultats.

2. Formulation et structuration des standards

L'équipe recommande de limiter le nombre de questions associées à chaque standard, afin d'en améliorer la lisibilité et l'opérationnalité. Une rationalisation des items d'évaluation permettrait de réduire la dispersion des analyses et appréciations, de faciliter la décision collégiale et d'optimiser le temps consacré à l'examen des standards lors des missions d'évaluation.

3. Préparation des visites de terrain

L'équipe recommande de renforcer la sensibilisation des structures évaluées quant aux contraintes temporelles des missions d'évaluation. Il apparaît essentiel d'insister, en amont de la visite, sur la nécessité d'une préparation rigoureuse, tant en matière d'organisation logistique que de disponibilité des acteurs et des documents requis. Cette anticipation contribuerait à limiter les attentes excessives, à prévenir les retards dans le déroulement des activités et à améliorer la fluidité des échanges entre les évaluateurs et les parties prenantes.

4. Organisation du dossier des éléments de preuve

L'équipe recommande d'améliorer la structuration et la lisibilité du dossier des éléments de preuve. Elle a relevé la présence de nombreux doublons ainsi que de pièces insuffisamment identifiées. À cet effet, elle suggère d'exiger la production d'un inventaire exhaustif et numéroté des éléments de preuve, accompagné d'une nomenclature claire, afin de faciliter le repérage, la vérification et le renvoi aux documents correspondants au cours de l'évaluation.

X. PROPOSITION D'AVIS

X.1 Habilitation

L'équipe d'évaluation émet un avis favorable à l'habilitation de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, à travers l'École Doctorale Études sur l'Homme et la Société (ED-ETHOS), à délivrer le diplôme de doctorat dans les huit formations doctorales suivantes : Société, Temps, Espace, Patrimoine ; Sciences Sociales Appliquées au Développement ; Population, Développement et Santé ; Société, Espace, Culture ; Éducation et formation ; Philosophie et Rationalités ; Information Documentaire Communication et Médias ; Didactique des mathématiques

X.2 Accréditation

L'équipe d'évaluation émet un avis favorable à l'accréditation de l'ED-Ethos couvrant les formations doctorales suivantes : Société, Temps, Espace, Patrimoine ; Sciences Sociales Appliquées au Développement ; Population, Développement et Santé ; Société, Espace, Culture ; Éducation et formation ; Philosophie et Rationalités ; Information Documentaire Communication et Médias ; Didactique des mathématiques

Fait à Dakar ce 20 Mars 2026

Le président de l'Équipe d'Experts

Souleymane Bachir Diagne

DocuSigned by:
Souleymane Bachir Diagne
D5E14E5CEF8D43A...

ANNEXES

Annexe 1 : Feuilles d'émargement

Annexe 2 : Agenda définitif de la visite sur site

LUNDI 26 JANVIER 2026		
LANCEMENT DE LA VISITE 09H00 – 10H00		
Heures	Activités	Participants
09H00 - 10H00	- Arrivée et installation - Lancement des activités - Présentation des acteurs - Rappel des objectifs de la visite - Validation de l'agenda de travail - Présentation sommaire de l'ED-ETHOS : missions, objectifs, gouvernance	- Vice-recteur chargé de la vie et de la qualité - Directeur de la recherche - Directeur du Collège des Écoles Doctorales - Directeur de la coopération - Directrice de la Cellule Interne d'Assurance Qualité - Directeur de l'ED-ETHOS - Responsables de mentions
RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DES MENTIONS DOCTORALES		
THÉORIES DE LA CONNAISSANCE ET MODÉLISATION Philosophie et Rationalités 10H00 – 13H00		
10H00 - 11H00	Entretien et discussions avec les responsables de la formation doctorale et les Enseignants-chercheurs	- Responsables de la formation doctorale - Enseignants-chercheurs
11H00 - 12H00	Entretien et discussions avec les Doctorants	Doctorants de différents niveaux choisis par l'ED
12H00 - 13H00	Entretien et discussions avec le personnel administratif et technique	- Personnel du service scolarité - Personnel technique et de recherche - Personnel administratif
PAUSE DÉJEUNER		
SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT Société, Espace, Culture 15H00 – 18H00		
15H00 - 17H00	Entretien et discussions avec les responsables de la formation doctorale et les Enseignants-chercheurs	- Responsables de la formation doctorale - Enseignants-chercheurs - Chercheurs
17h05 - 18H50	Entretien et discussions avec les Doctorants	Doctorants de différents niveaux choisis par l'ED

19H00 - 20H30	Visite des locaux et infrastructures du laboratoire GERCI : Groupe d'Etude et de Recherche sur les Cultures et les Identités	- Enseignants-chercheurs - Etudiants - Responsables de laboratoires
FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE		

MARDI 27 JANVIER 2026		
SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT		
Sciences sociales appliquées au Développement ; Population, Développement et Santé		
08H30 – 10H30		
Heures	Activités	Participants
08H30 - 10H20	Entretien et discussions avec les Responsables des laboratoires LARSES et l'IPDSR et les Enseignants-chercheurs	- Responsables des formations doctorales - Enseignants-chercheurs - Chercheurs
10H20 - 11H30	Entretien et discussions avec les Doctorants	Doctorants de différents niveaux choisis par l'ED
SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT		
Éducation et formation ; Didactique des Mathématiques		
10H30 – 12H30		
Heures	Activités	Participants
12H05 - 13H20	Entretien et discussions avec les Responsables des formations doctorales et les Enseignants-chercheurs	- Responsables des formations doctorales - Enseignants-chercheurs
13H20 - 14H10	Entretien et discussions avec les Doctorants	Doctorants de différents niveaux choisis par les experts évaluateurs
PAUSE DÉJEUNER		
HOMME ET HISTOIRE ; SOCIÉTÉS, HISTOIRE ET PATRIMOINE		
• Société, Temps, Espace, Patrimoine		
15H00 – 18H00		
15H00 - 17H00	Entretien et discussions avec les Responsables de la formation doctorale et les Enseignants-chercheurs	- Responsables de la formation doctorale - Enseignants-chercheurs - Chercheurs
17H00 - 18H35	Entretien et discussions avec les Doctorants	Doctorants de différents niveaux choisis par les experts évaluateurs
FIN DE LA DEUXIÈME JOURNÉE		

MERCREDI 28 JANVIER 2026		
THÉORIES DE LA CONNAISSANCE ET MODÉLISATION Sciences de l'information et de la communication Information, Documentaire, Communication et Médias 08H30 – 11H05		
Heures	Activités	Participants
08H30 - 10H10	Entretien et discussions avec les Responsables des formations doctorales et les Enseignants-chercheurs des laboratoires LARSIC et GIRMEC	- Responsables des formations doctorales - Enseignants-chercheurs - Chercheurs
10H10 - 11H05	Entretien et discussions avec les Doctorants	Doctorants de différents niveaux choisis par les experts évaluateurs
AUTORITÉS INSTITUTIONNELLES DE L'UCAD 'ET INSTANCES SCIENTIFIQUES ET DE GOUVERNANCE DE L'ÉD-ETHOS 11H15 – 13H30		
11H15 - 13H30	Entretien avec les autorités institutionnelles et les responsables de l'ED-ETHOS	- Vice-recteur chargé de la vie et de la qualité - Directeur de la recherche - Directeur du Collège des Écoles Doctorales - Directeur de la coopération - Directrice de la Cellule Interne d'Assurance Qualité - Directeur de l'ED-ETHOS - Responsables de mentions
PAUSE DÉJEUNER		
EQUIPE D'EXPERTS, INSTANCES SCIENTIFIQUES ET DE GOUVERNANCE DE L'ÉCOLE DOCTORALE ET DCIAQ 15H00 – 17H00		
15H00 - 16H30	Synthèse sur le déroulement de la visite et recueil des impressions	Experts évaluateurs
16h30 - 17H00	Point oral avec la direction de l'ED-ETHOS et la DCIAQ	Directeur de l'ED-ETHOS Conseil scientifique et pédagogique Secrétariat scientifique Directeur de la Cellule Interne d'Assurance Qualité Responsable comité de pilotage de l'autoévaluation, Directeur de l'ED-ETHOS Conseil scientifique et pédagogique, etc.
FIN DE LA VISITE		

Annexe 3 : Éléments de preuves (numériques)

Annexe 4 : Inscrits par formation doctorale

Nombre d'inscrits par formation doctorale sur les cinq dernières années (2021 – 2025)

Formations doctorales	Années					
	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Société, Temps, Espace, Patrimoine	0	0	0	2	38	40
Sciences sociales appliquées au développement	6	7	8	8	13	42
Espace, société, culture	142	143	179	155	165	784
Philosophie et rationalités	46	38	26	14	20	144
Population, Santé et Développement	3	3	3	6	4	19
Information - documentaire - communication - média	4	4	5	2	6	21
Sciences de l'information et de la communication	10	10	9	15	12	56
Education et Formation	19	23	31	28	36	137
Didactique des Mathématiques	3	3	3	4	6	19
Total	233	231	264	234	300	

Tableau des inscrits par formation doctorale les cinq dernières années (2021-2025)

Prénom	Nom	Date Naissance	Lieu Naissance	Sexe	Pays de Naissance	Nationalité	Formation doctorale
Année 2021							
Abdoul	DIALLO	08/10/1986	ZIGUINCHOR	M	Sénégal	Sénégalaise	Sciences sociales appliquées au développement
Rokhaya Daba	FALL	15/04/1954	DAKAR	F	Sénégal	Sénégalaise	Sciences sociales appliquées au développement
Ronny Kevin	FOMETE DJATSA	05/06/1988	MAROUA	M	Cameroun	Camerounaise	Sciences sociales appliquées au développement
Djibril	GNING	25/07/1995	DIOURBEL	M	Sénégal	Sénégalaise	Sciences sociales appliquées au développement
Daro	SALL	03/08/1987	DIAMAGUENE	F	Sénégal	Sénégalaise	Sciences sociales appliquées au développement
Ibrahima	WADE	04/01/1975	RUFISQUE	M	Sénégal	Sénégalaise	Sciences sociales appliquées au développement
Alioune	BABOU	27/01/1974	SEBIKHOTANE	M	Sénégal	Sénégalaise	Philosophie et rationalités

Annexe 5 : Thèses soutenues

Prénom	Nom	Date Naissance	Lieu Naissance	Sexe	Pays de Naissance	Nationalité	Formation doctorale
Saliou	SENE	03/01/1992	NDATTE	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Alhousseynou	SOW	07/03/1990	BARGNY	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
AICHA	SY	26/04/1997	MEDINA GOUNASS	F	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Alpha Barka	SY	26/11/1995	PARCELLES ASSAINIES	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Fatma	SYLLA	15/08/1989	DAKAR	F	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Marie Noël	TENDENG	30/04/1974	BATIGHERE	F	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Djingué	THIAM	06/10/1994	NGUESSINE	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Mamadou	THIARE	10/03/1987	NGODJILÈME	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Amath	THIAW	04/09/1992	SEKHELA KOLANE	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Gérard Gaston	THIAW	31/12/1994	MBARAGLOU OGO	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Fodé	TIMERA	10/03/1995	YAFERA	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Mame Wodji	TINE	14/08/1993	DAKAR	F	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Martine Awa	TINE	20/07/1992	TIVAOUANE	F	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Niouma	TOLNO	01/01/1987	GUECKEDOU	M	Guinée-Conakry	Guinéenne (conakry)	Espace, société, culture
Ismaël	TOURE	03/10/1994	CONAKRY	M	Guinée-Conakry	Guinéenne (conakry)	Espace, société, culture
Mouhamadou Bamba	TOURE	03/07/1978	BIRKILANE	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Ndack	WADE	21/10/1995	RUFISQUE	F	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Cheikh Saadibou	WATHIE	10/10/1993	MBORO	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture
Abdou	YOUM	10/03/1989	TANGUISS	M	Sénégal	Sénégalaise	Espace, société, culture

Tableau nombre de thèses soutenues par formation doctorale sur les cinq dernières années (2021-2025)

Formation doctorales	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Société, Temps, Espace, Patrimoine	5	3	3	3	6	20
Sciences sociales appliquées au développement	0	0		0	1	1
Espace, société, culture	21	14	14	8	12	69
Philosophie et rationalités	4	2	5	7	7	25
Population, Santé et Développement	0	0	0	0	0	0

Information - documentaire - communication - média	0	1	0	0	0	1
Sciences de l'information et de la communication	0	0	0	0	1	1
Education et Formation	0	1	0	1	2	4
Didactique des Mathématiques	0	0	0	1	1	2
Total	30	21	22	20	30	

Tableau des thèses soutenues par formation doctorale et par laboratoire entre 2009 et 2025

N° ORDRE	NOM	PRENOMS	FORMATION DOCTORALE	LABOS	DATE DE SOUTENANCE
			ANNEE 2009	LABOS	
1	DIARRA	Bakary	Education et Formation	LarSed	09/10/2009
			ANNEE 2010	LABOS	
2	OUATARA	Brahim	Société, Temps, Espace, Patrimoine	GERMES	13-févr-10
3	BARAHINDUKA	Etienne	Education et Formation	LarSed	26-févr-10
4	MANGA	Mohamed Lamine	Société, Temps, Espace, Patrimoine	GERMES	20-mars-10
5	KANTABAZE	Pierre-Claver	Education et Formation	LarSed	08/06/2010
6	GAYE	Ibrahima Diop	Education et Formation	LarSed	27/11/2010
7	NOUPET TATCHOU	Gustave	Education et Formation	LarSed	04/12/2010
			ANNEE 2011	LABOS	
8	LAM	Djibril Moussa	Société, Espace, Culture	GERAD	16/03/2011
9	YADE	Awa Yombé	Société, Temps, Espace, Patrimoine	GERMES	18/03/2011
10	DIOMANDE	Beh Ibrahim	Société, Espace, Culture	LCE	19/03/2011
11	DIOUF	Samba	Société, Espace, Culture	LASAP	23/04/2011
12	BA	Ousmane	Société, Espace, Culture	LASAP	28/05/2011
13	DIOP	Babacar	Philosophie et Rationalité	CEREPHE	22/12/2011
			ANNEE 2012	LABOS	
14	FAYE	Birame	Education et Formation	LarSed	09/02/2012
15	CISSE	Rokhaya	Sciences Sociales Appliquée au Développement	LARTES	11/02/2012
16	WADE	Seyni	Philosophie et Rationalité	CEREPHE	28/04/2012
17	DIA	Mouhamadou Mansour	Société, Espace, Culture	LASAP	26/05/2012



ANAO-SUP

DECISION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Institution évaluée : **École Doctorale Études de l'Homme et de la Société (ED-ETHOS) de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) de Dakar**

À l'issue de la procédure d'évaluation, l'ANAO-Sup, lors de la délibération de son Conseil scientifique (CS) en date des 20 et 21 avril 2026, a émis un avis favorable en vue de :

1) L'habilitation de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar à délivrer le diplôme de doctorat, pour une durée de six (6) ans, à travers l'École Doctorale Études de l'Homme et de la Société (ED ETHOS), dans les formations doctorales suivantes :	1. Société, Temps, Espace, Patrimoine ; 2. Sciences Sociales Appliquées au Développement ; 3. Population, Développement et Santé ; 4. Société, Espace, Culture ; 5. Éducation et formation ; 6. Philosophie et Rationalités ; 7. Information Documentaire Communication et Médias ; 8. Didactique des mathématiques.
2) L'accréditation de l'École Doctorale Études de l'Homme et de la Société (ED ETHOS) de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, pour une durée de six (6) ans, couvrant les formations doctorales suivantes :	1. Société, Temps, Espace, Patrimoine ; 2. Sciences Sociales Appliquées au Développement ; 3. Population, Développement et Santé ; 4. Société, Espace, Culture ; 5. Éducation et formation ; 6. Philosophie et Rationalités ; 7. Information Documentaire Communication et Médias ; 8. Didactique des mathématiques.